

## Communiqué de presse

### Réglementation sur l'eau potable : la lenteur de Québec menace la santé publique

---

**Québec, le 2 juin 2000.** Malgré les propos rassurants des autorités publiques, le Québec n'est nullement à l'abri d'un incident telle l'épidémie de Walkerton, tient à confirmer l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ). Déjà en 1998, l'Association a fait part de ses inquiétudes à ce sujet au gouvernement et aux médias. Les ingénieurs réclamaient alors d'urgence une nouvelle réglementation en matière d'eau potable. « Le gouvernement du Québec doit cesser de faire courir des risques inutiles à la population; sans tarder davantage, il doit soumettre son projet de règlement sur la qualité de l'eau potable à la consultation et passer à l'action », réaffirme Pierre Sirois, président de l'APIGQ.

Les normes actuelles sont inadéquates pour assurer la santé publique. Les exigences sont d'ailleurs beaucoup moins sévères ici qu'ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il faut non seulement les rehausser, mais s'assurer que les opérateurs des réseaux d'alimentation en eau potable reçoivent une formation obligatoire afin qu'ils possèdent les qualifications suffisantes.

S'il est vrai, comme le prétend le gouvernement, que la gestion de l'eau potable se fait selon des règles rigoureuses et une stricte transparence au Québec, il doit rendre publique la liste des municipalités dont l'eau ne répond pas aux critères de salubrité. Il doit de plus faire connaître la liste des municipalités dont les citoyens sont tenus de faire bouillir leur eau. Certaines d'entre elles émettent d'ailleurs régulièrement de tels avis d'ébullition.

Les Québécois ont droit à cette information. S'ils étaient mieux renseignés sur la qualité de leur eau, ils pourraient faire les pressions nécessaires auprès de leur municipalité pour obtenir de meilleurs services « L'affichage de la qualité de l'eau doit être obligatoire dans toutes les municipalités », ajoute M. Sirois. Cette pratique, adoptée par certaines municipalités en France, encourage une meilleure gestion de l'eau.

L'APIGQ représente 1000 ingénieurs du gouvernement du Québec qui oeuvrent dans 30 ministères ou organismes gouvernementaux québécois, notamment au ministère de l'Environnement. Le communiqué de presse émis sur cette question le 16 juin 1998 est disponible sur le site Internet de l'Association, sous la rubrique Publications, ou parmi les communiqués diffusés sur le réseau CNW.